

DÉPARTEMENT  
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

**CULTURE**

**SAISON CULTURELLE DE LA MOUCHE  
2016/2017**

Délibération : **05.2016.030**

Transmis en préfecture le :

**30 mai 2016**

Séance du : **24 mai 2016**

Compte-rendu affiché le **31 mai 2016**

Date de convocation  
du Conseil Municipal : **18 mai 2016**

Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume  
COUALLIER**

**Membres présents à la séance**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed  
GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian  
DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves  
DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe  
GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume  
COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET,  
Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian  
ARNOUX, Isabelle PICHERIT (à partir du point 2),  
François VURPAS (à partir du point 5), Marie-  
Paule GAY, Yves GAVAULT, Lucienne DAUTREY,  
Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier  
BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER,  
Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Jean-  
Philippe LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette  
PIERONI, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

**Membres absents excusés à la séance**

Isabelle PICHERIT (jusqu'au point 2), François  
VURPAS (jusqu'au point 5), Anne-Marie JANAS,  
Stéphanie PATAUD, Evan CHEDAILLE

**Pouvoirs**

Anne-Marie JANAS à Bernadette VIVES-MALATRAIT,  
Stéphanie PATAUD à Aurélien CALLIGARO,  
Evan CHEDAILLE à Yves CRUBELLIER

\*\*\*\*\*

## **RAPPORTEUR : Madame Fabienne TIRTIAUX**

### **CONTEXTE**

Depuis 2010, les grandes orientations politiques au niveau du spectacle vivant ont été redéfinies :

- **sortir des murs**, investir l'espace public, mettre le spectacle vivant au cœur du territoire de la commune;
- **développer l'action culturelle sur le territoire**, et plus généralement ce qui crée du lien social, du sens commun, du débat citoyen, de la rencontre, autour de l'acte artistique, dans et hors les murs;
- **diversifier et développer le public** par un travail de relations publiques accrues;
- **rendre La Mouche plus accessible, plus « vivante », plus « rayonnante ».**

La saison 2016-2017 poursuivra le travail accompli sur ces six années mais elle sera surtout une année de transition et de renouveau avec :

- la réception des travaux intérieurs de La Mouche (été 2016) et l'inauguration du bâtiment rénové (septembre 2016) : salle Gayet autonome, hall rénové (sécurisation, confort de travail, convivialité), nouveaux espaces de travail (mezzanine);
- le passage du Festival des Musiques de Beauregard en biennale, ainsi que le festival «Paroles, paroles»;
- la création d'une séance destinée aux personnes âgées, en après-midi, en semaine;
- l'arrivée d'une nouvelle directrice à La Mouche qui assumera également la direction artistique des Musiques de Beauregard.

### **PROGRAMMATION**

Elle propose 20 spectacles, 40 représentations

- **Pluridisciplinaire, accueillant des formats très divers (petites et grandes formes) dans et hors les murs,**

Elle est pluridisciplinaire, avec la présence des différents arts de la scène : théâtre, musique, chanson, cirque, magie, danse ...

Elle s'intéresse aux écritures contemporaines (Le pas de Bême ; Petite conférence de toutes vérités ... ) sans oublier les classiques (La nuit des rois).

Elle a une dimension internationale (Roy Assaf, Knee Deep, Bachar Mar Khalife ... ) et accueille des formes « hybrides » (Le Syndrome de Cassandre, Clairière ... ).

Le festival des Musiques de Beauregard clôturera la saison et une « nuit Paroles, paroles », en lien avec le B612, fera un « clin d'œil » au festival du même nom qui devient biennal.

- **Familiale, pour tous les âges**

Elle s'adresse à :

- tout public, intégrant des spectacles « familiaux » (Respire, Knee Deep ... );
- jeune public, s'adressant à différentes tranches d'âges;
- scolaires : 3 cycles de l'école primaire + collégiens et lycéens (en soirée);
- personnes âgées : séance en après-midi, en semaine (avec partenariat CCAS).

- **Ancrée et rayonnante**

Elle prend soin d'accompagner la création régionale (La Nonna, Clairière, Merlin ... ) et intègre des spectacles « locomotives » attirant un large public (Knee Deep, Mathieu Boogaerts ... ).

- **En réseau sur l'agglomération**

Elle s'inscrit dans les réseaux du territoire comme la *Biennale de la danse*.

## **AUTOUR DES SPECTACLES**

- **Compagnie associée : une année de transition**

Étant une saison de transition (changement de direction à La Mouche), il n'y aura pas de compagnie associée cette saison. Cependant, La Mouche travaillera avec des artistes de plusieurs compagnies régionales pour les différents ateliers menés sur le territoire.

- **L'accompagnement à la création**

L'accompagnement à la création fait partie des missions pour lesquelles La Mouche reçoit un financement spécifique de la Métropole. Cet accompagnement prend différentes formes :

- préachats de spectacles en création (La Nonna, Merlin II, Clairière);
- accueil en résidence et coproduction (Compagnie Arnica).

L'année 2016 étant la dernière année d'association de la compagnie Cassandre et 2016-2017.

- **L'action culturelle sur le territoire**

Différents projets d'action culturelle (ateliers, rencontres-débats ... ) sont mis en place autour de la programmation. Différents partenariats sont en cours de construction (CMA, B612, CCAS ... ). Des ateliers théâtre sont menés chaque saison avec différentes structures : lycée Descartes (atelier à l'année), collège d'Aubarède (atelier à l'année), Mixcube (atelier ponctuel) ...

## PROGRAMMATION CULTURELLE 2016/2017

Spectacle	Nom de la compagnie	Genre	Date
Six ans après La colline Biennale de danse	Roy Assaf	Danse	Mercredi 21 septembre 2016
La nuit des rois	Machine Théâtre	Théâtre	Vendredi 14 octobre 2016
La Nonna	Robero Cossa	Théâtre	Mardi 08 novembre 2016
Bachar Ma Kalifé		Chanson	Jeudi 17 novembre 2016
L'après-midi d'un Foehn	C <sup>ie</sup> Non Nova	Manipulation de matière	Mercredi 23 novembre 2016
Respire	C <sup>ie</sup> Circoncentrique	Cirque	06 et 07 décembre 2016
Le syndrome de Cassandre	Yann Frisch	Clown magie	Mardi 17 janvier 2017
Petites conférences ...	Fred Vargas C <sup>ie</sup> Cassandre	Théâtre	Jeudi 26 janvier 2017
Paroles, paroles	<i>En cours</i>	Théâtre conte récit	Vendredi 03 février 2017
Knee Deep	C <sup>ie</sup> Casus	Cirque	Lundi 13 février 2017
Le pas de Bême	Théâtre déplié	Théâtre	Mercredi 08 mars 2017
Plouf	Lagdy Prod	Théâtre d'objets	Mercredi 15 mars 2017
Merlin ou la quête du Graal	Groupe Fantomas	Théâtre	Vendredi 24 mars 2017
Clairières	C <sup>ie</sup> Arnica	Théâtre d'objets	Mercredi 05 avril 2017
Cross ou la fureur de vivre	Julie Rosselo-Rochet	Théâtre	Mardi 11 avril 2017
Beauregard			Du 17 au 21 mai 2017

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir

- **ADOPTER** la programmation de la saison culturelle 2016/2017 ci-dessus;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les contrats de cession et les conventions devant intervenir pour la mise en place et le bon déroulement de la saison culturelle 2016/2017.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Fabienne TIRTIAUX,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**- LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ -**

**Motion adoptée par 30 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 3**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents,

**Le Maire,**

**Roland CRIMIER**



**Liste des élus ayant voté POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROUSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX

**Liste des élus s'étant ABSTENUS**

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.